

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE –

Règle 18ter.2)

I.	Office qui envoie la déclaration : Office des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques de la RPDC Commune de Ponghak, arrondissement de Phyongchon, Pyongyang République Populaire Démocratique de Corée
II.	Numéro de l'enregistrement international: 823013
III.	Nom du titulaire (ou toute autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : AKTSIONERNO DRUJESTVO "VINPROM PESHTERA" "Brezovska" str. 126 BG-4003 PLOVDIV BG
IV.	<input checked="" type="checkbox"/> Protection pour tous les produits et/ou services <input type="checkbox"/> Protection pour une partie seulement des produits et/ou services
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : 
VI.	Date : Juché 103(2014). 1. 30